CADRE21

Preuve et attestation de développement professionnel

Soutenir l’apprenant ayant un trouble dys 2 - Architecte

Description:
Dans toutes les cultures, l’apprentissage est associé, à des degrés divers, à une notion de performance, de réussite scolaire. Le fait de rencontrer des difficultés représente un bouleversement autant auprès des enfants qui les vivent, des parents soucieux de la réussite de leur enfant (Fourneret et Da Fonseca, 2018), que des enseignants qui devront accompagner ces enfants. Cette formation a comme objectif de permettre d’identifier certains troubles d’apprentissage chez les apprenants, d’offrir un aperçu de ces troubles et de suggérer des pistes d’adaptation et de différenciation pédagogique à l’enseignant pour les accompagner. Les sections du niveau Explorateur ont présenté les caractéristiques de certaines problématiques et leurs impacts sur les apprentissages. Le niveau Architecte propose une série d’interventions spécifiques et d'accommodements à mettre en place auprès de l’apprenant présentant des troubles dys. Pour obtenir le badge de ce niveau, vous devrez concevoir un plan d’action pour un de vos apprenants présentant un trouble dys.

:
Badge attribué à : dominique-poitras-nbed-nb-ca
https://www.cadre21.org/membres/dominique-poitras-nbed-nb-ca

Date d'obtention : 2025-05-02 15:00:08

Soutenir l’apprenant ayant un trouble dys 2 - Architecte

1. Réflexion sur l’impact : en quoi le plan d’action a-t-il eu un impact sur l’apprenant?
Le plan d'action a eu peu d'impact sur l'élève, mais énormément d'impact sur la personne enseignante. J'ai créer le plan d'action afin de mieux noté les progrès de l'élève au fil de jours/mois. Le plan d'action comportait tout les accommodement que la personne enseignante utilisait et des commentaires sur son efficacité ou le moins bon fonctionnement de l'accommodation. L'apprenant a tout fois pu recevoir différents accompagnement durant le processus et nous a aidés à trouver quelle stratégie lui convenait le mieux. Lorsque le plan d'action final fut mis en place, nous avons demandé à l'élève son opinion sur l'aide reçu et il mentionne être bien encadré et vivre plus de succès.
2. Retour sur le plan d’action : que feriez-vous différemment si c’était à refaire?
Comme nous sommes dans une très petite école, nous avons peu de ressources humaines pour nous aider à travers la mise en place de plan. Je crois que je ferais appel à plus de ressource afin de m'aider à mieux compléter le plan d'action de l'élève. Également, je ferais surtout les plans d'actions en début d'année et non au 2e semestre (janvier). Je crois que de faire le plan d'action plus tôt aidera la personne enseignante à mieux accompagner l'élève dès l'entrée en classe, mais aussi de voir une progression plus constante des réussites/ échecs des élèves.
3. Réflexion sur l’expérience : au terme de ce plan d’action, quels apprentissages tirez-vous de cette expérimentation?
Chaque élève apprend de façon différente. Même s'ils ont le même trouble d'apprentissage, les besoins sont COMPLETEMENT différents d'une personne apprenante à une autre. Aussi, c'est beaucoup d'essai erreur. Avec les élèves, il faut essayer plusieurs stratégies afin de voir laquelle ou lesquelles fonctionne mieux pour chaque élèves. Il faut faire beaucoup de différenciation en salle de classe. Par exemple, si ma classe est composé de 29 élèves, j'ai 29 façons différentes d'apprendre. Bien que certaines stratégies fonctionnes pour un grand nombre d'élève, certaines stratégies sont mises en place pour une minorité d'élève. Il est simplement important de se rappeler que chaque élève peut vivre une réussite à sa façon.